



a kiwa company



SAFETY, QUALITY AND ENVIRONMENTAL SERVICES

Rapport n°: 152614-LE-25-0955649-001
Document: 2 page(s)
Inspecté par: Constantin Dirx le 28.02.2025

Luxlev SA Location
Avenue de l'Europe
L - 4802 LAMADELAINE



Rapport de contrôle périodique d'un chariot élévateur n° CT401161

1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Arcelor belval

Localité : - Esch

2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Les contrôles s'effectuent sans démontage préalable et sont limités au contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible en toute sécurité et à la vérification des dispositifs de sécurité. Les observations ci-dessous portent sur les composants dans l'état où ils se trouvent et ne se rapportent pas à la conception qui a dû avoir fait l'objet d'un examen avant mise en service conformément à la réglementation applicable.

3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.4 et ITM-CL 134

Caractéristiques du chariot élévateur

Autorisation

Autorisation n° 3A/2013/1836/131

Caractéristiques

Constructeur	HAULOTTE
Type	HtL3617
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2014
N° de série	CT401161
Charge de service (kg)	3600 à 4m et 500kg à 12m
Exécution (description)	Chariot télescopique
Équipement et identification	Fourches
N° interne / inventaire	4216

4 OBSERVATIONS ET DÉLAI

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) du contrôle périodique

	Délai (J)
1. Le capot latérale droit est endommagé, y remédier	90
2. Manque une goupille de sécurité sur un axe du tablier (axe supérieur gauche) l axe a été enlevé et a été mis dans blanche cabine	30
3. Le système de blocage des fourches est inopérant	30

5 CONCLUSION

Une suite aux observations formulées est à donner dans les plus brefs délais, au plus tard dans le délai indiqué. Un nouveau contrôle est exigé après remise en état.

Date: 28.02.2025

Pour le directeur général,



a kiwa company



SAFETY, QUALITY AND ENVIRONMENTAL SERVICES

...20250228_165447_2468

Constantin Dirx
Inspecteur

Mathias Muller
Responsable Technique